

PARTAGEONS LA FORÊT

La chasse en traque-affût

Un exemple de pratique en Ardenne belge.



© Philippe Allard

La chasse en traque-affût est un mode de chasse hybride entre la battue et l'affût, elle se pratique en groupe. Au début de la journée, tous les participants se réunissent pour le rond du matin. L'organisateur de traque y rappelle les règles de sécurité ainsi que le gibier qui est autorisé à être tiré durant la journée. Un numéro est tiré au sort pour chaque chasseur.

Les chasseurs partent se positionner au poste portant le numéro qui leur a été attribué. Les postes sont souvent en hauteurs, des miradors bas, très distants les uns des autres, et répartis au cœur d'une première portion de territoire de chasse, appelée enceinte. La surface de l'enceinte est nettement plus vaste que dans le cadre d'une chasse en battue classique. Le chasseur reste posté durant plusieurs heures, il attend patiemment dans le silence et observe la nature qui l'entoure. S'il a de la chance, il verra peut-être arriver le gibier qu'il recherche. Il identifie rapidement son âge, son sexe, ses bois, son état de santé, etc. À distance proche du poste et généralement dans un périmètre de 360°, il arrive que le chasseur décide de tirer l'animal d'une seule balle précise.

L'autre partie du groupe est constituée de traqueurs aussi appelés rabatteurs. Ils sont vêtus de fluo afin d'être visibles entre eux et des chasseurs. Les traqueurs parcourent l'enceinte calmement dans une direction définie, avec ou sans chien, afin de lever le gibier remisé et d'essayer de le débusquer en tous sens dans l'enceinte.

Après une courte pause, le groupe se déplace dans une autre enceinte et suit le même procédé adapté à cette autre portion du territoire. À la fin de la traque-affût, chaque chasseur vérifie son tir et s'assure qu'aucun gibier ne se soit enfui blessé. Pour certaines espèces comme le cerf, soumises au plan de tir, un agent du Département de la Nature et des Forêts se rend sur place pour effectuer un constat de tir. Un bracelet numéroté est attribué à tout animal pour assurer sa traçabilité jusqu'au lieu de découpe.



La journée se clôture généralement par une réception au chalet où chacun est convié. Les gibiers prélevés durant la journée sont disposés soigneusement les uns près des autres sur un lit de branchages, c'est le tableau de chasse. Ce dernier est ensuite présenté : l'organisateur de traque et les chasseurs rendent les honneurs au gibier et les bons tireurs du jour sont félicités. Un joueur de cor de chasse est parfois présent et interprète plusieurs morceaux, chacun spécifique à une espèce animale.

Lors des chasses en traque-affût, des affiches rouges d'interdiction de circuler peuvent être apposées sur les bords des sentiers et chemins et des panneaux de ralentissement sont parfois disposés en bord de route. Les localisations et dates des territoires non accessibles au public sont présentés en rouge sur le site partageonslaforet.be. En prévision de ces journées où l'accès en forêt est interdit, une affiche jaune informative reprenant les dates de traque-affût prévues est apposée au bord du chemin en début de saison.